



Inventaire des besoins prioritaires de renforcement des capacités pour la gestion de l'environnement national et mondial

mercredi 4 juillet 2018

Ministère de l'environnement et du cadre de vie

Dr Moumini Savadogo

Dr Jean Sibiri Ouedrago

Dr Moussa Sanou

Adama Nana

Zambendé Ouermi

Janvier 2007

Le Burkina Faso a traduit sa volonté en matière de gestion de l'environnement et de développement durable au plan international par la ratification d'une quarantaine de conventions et accords internationaux sur l'environnement (MECV, 2006). Le niveau et le rythme de mise en oeuvre de ces conventions et accords exigent des capacités adéquates et des mécanismes de valorisation appropriés des potentialités. Le renforcement des capacités institutionnelles et individuelles ainsi que la coordination des interventions des différents acteurs au développement, constitue l'une des priorités du gouvernement.